

CAMPAGNE, VILLE, BIDONVILLE, BANLIEUE : MIGRATIONS INTRA-URBAINES VERS DAGOUDANE PIKINE, VILLE NOUVELLE DE DAKAR (Sénégal)

M. VERNIÈRE

Géographe de l'ORSTOM

1. Pikine rejet de la capitale sénégalaise

A. POURQUOI DAGOUDANE PIKINE

Un moment interrompu par la seconde guerre mondiale, le flot de migrations des campagnards vers la capitale reprend dans les années cinquante. Dès lors, Dakar, mal structuré, étouffe dans un cadre trop étroit. Le vieux « village » de Médina est surpeuplé et les nouveaux arrivants s'établissent en faubourgs irréguliers le long des grands axes routiers desservant la capitale. La création, au nord, du vaste quartier de Grand Dakar, ne suffit pas à résoudre le problème, et les autres établissements humains du Cap Vert (villages Lebou) ne jouent aucun rôle d'accueil du fait de la méfiance des autochtones envers les immigrants.

On décide alors de créer de toutes pièces Dagoudane Pikine, mi-lotissement d'urgence, mi-campement, là où une nouvelle implantation humaine ne gênera personne : la ville se localisera à près de 20 km de la capitale, dans un paysage dunaire impropre à la culture, sur un terrain appartenant aux Domaines. Ailleurs, tout lotissement d'envergure serait impossible à réaliser : au sud, les terrains longeant la route de Rufisque sont accaparés par les industriels et l'armée, à l'est et à l'ouest, l'urbanisation est bloquée par la présence des « niayes » maraîchères, des terres coutumières des villageois Lebou, par l'aéroport de Yoff (voir figure 1).

Le terrain, nivelé, est découpé en une multitude de parcelles de même taille (225 m²) regroupées en « îlots » d'habitations qui seront concédées aux futurs « déguerpis » de la Médina (à restructurer) et des bidonvilles (à détruire). Les Dakarois transplantés recevront un permis d'occuper avec la seule obligation de construire sur leur parcelle : très vite ils se considéreront comme les propriétaires effectifs du terrain (1).

Vaste corps étranger dans le Cap Vert rural, Dagoudane Pikine, peuplée de Dakarois, copie conforme peu reluisante de la capitale, va désormais devoir absorber, chaque année, le trop plein de la croissance démographique de Dakar. Ville des immigrants refoulés, donc des plus déshérités et des moins bien intégrés, elle s'accroît au rythme des « déguerpissements », toujours plus massifs depuis 1952, donc avec la rapidité d'une ville « champignon ». Peuplée de 20 000 habitants en 1959, l'agglomération pikinoise regroupe, en 1971, 140 000 habitants, soit plus du 1/5^e de la population totale du Cap Vert.

(1) Nous conserverons, par la suite, ce terme de « propriétaires » étant entendu que les Pikinois ne disposent que d'un permis d'occupation ainsi qu'en témoigne cet extrait du J.O. du Sénégal (1^{er} mai 1952) concernant Pikine : « Ce droit d'occupation est exclusif de tout droit de propriété et ne pourra en aucun cas, même après réalisation de la mise en valeur, se transformer par l'attribution d'un titre foncier.

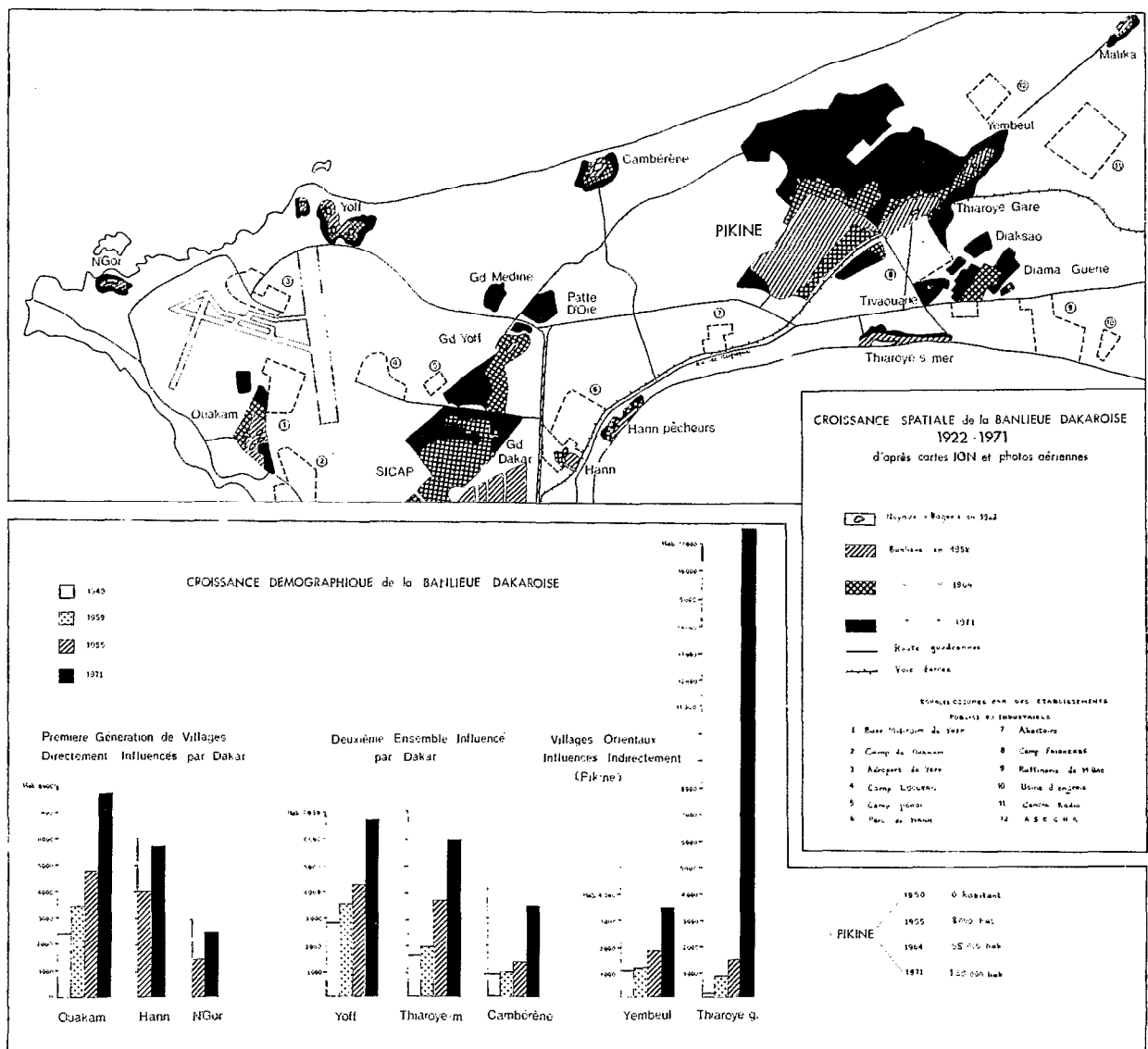


Fig. 1. — Croissance spatiale de la banlieue dakaroise 1922-1971 (d'après carte IGN et photos aériennes). Croissance démographique de la banlieue dakaroise.

La figure 1 qui retrace la croissance spatiale et démographique de la région de Dakar, prouve ce rôle désormais fondamental de Pikine dans la politique d'urbanisation du Cap Vert depuis une quinzaine d'années. Si l'expansion dakaroise touche les anciens noyaux de peuplement (villages Lebou), mais de manière modérée, on assiste surtout à une « explosion » de Pikine, création récente, et du village Lebou de Thiaroye-gare, désormais intégré à l'agglomération, qui adopte son type de croissance spectaculaire.

Dans l'adjonction périodique d'« extensions » nouvelles à la banlieue existante, les autorités ont découvert une solution au problème posé par la croissance de Dakar ; Pikine « éponge » les surplus des prolétaires dakarois les moins chanceux.

B. CROISSANCE ET MORPHOLOGIE URBAINE

Pikine n'est pas un bloc rectangulaire uniforme comme le laisserait supposer la vision rapide d'une photographie aérienne, où rien ne vient rompre la monotonie du plan orthogonal et troubler la mer de toits en tôle ondulée. Vieille de 18 années à peine, et en perpétuel chantier, elle est un damier jamais achevé ou chaque opération de déguerpissement apporte brutalement des cases supplémentaires : les nouveaux arrivants, déguerpis, sont socialement les mêmes que ceux qui les ont précédés cinq années auparavant, mais ces derniers sont déjà autres, Pikinois installés, ayant souvent déjà construit en « dur ». Comment, dès lors, regrouper ces nombreuses unités plantées dans le sable à dates différentes ?

A l'aide de la figure 2 (page 220), il est possible de réaliser un tableau morphologique de la ville (1).

1. *La ville lotie des « déguerpis »* se subdivise d'abord en trois ensembles « chronologiques ».

— *Pikine Ancien*, implantée dès 1952, est bien peuplée déjà en 1958 : c'est le vieux Pikine, ville de déguerpis jusqu'en 1960, dont l'évolution devient plus complexe depuis cette date. Les parcelles, en effet, ont toutes été distribuées, et le peuplement de ce noyau se réalise désormais par la dynamique propre d'une ville africaine : d'une part, forte progression des densités humaines par l'accroissement

des familles, l'accueil de locataires et d'hébergés, de l'autre, apparition de valeurs vénales différenciées du sol suivant la localisation des lots, donc de la spéculation, signe négatif mais évident de la « maturité » d'un quartier (2).

— Au-delà de la route des « niayes », frontière de la ville de 1960, Pikine s'accroît à partir de 1961 par l'ensemble de *Pikine Loti Récent*. Plus jeune, mais très vite peuplé, ce quartier est surtout constitué de Dakarois boutés hors des bidonvilles centraux. La rapide évolution de cette zone de « déguerpis » fait néanmoins de Pikine Loti Récent un quartier déjà stabilisé.

— Au Nord-Ouest, *Pikine Extension* est le fruit de l'expansion démographique actuelle de Dakar. C'est une zone en perpétuelle croissance spatiale depuis 1967, seul déversoir possible du trop-plein dakarois. Chaque année ce gros bloc géométrique implanté dans les dunes s'accroît de quelques dizaines d'hectares et de quelques milliers d'habitants. *Pikine Extension* actuel est un portrait de *Pikine Loti Récent* des années 1961-63 et de *Pikine Ancien* de 1952-58. Toutefois, depuis cette période, le rythme des déguerpissements à partir des bidonvilles (Ouagou Niayes, Colobane, Baye Gainde) s'est nettement accéléré : le peuplement des extensions est beaucoup plus brutal que celui des lotissements qui l'ont précédé.

2. *La ville illégale*

Pikine Irrégulier, au nord-est, présente une physiologie moins géométrique que toutes les autres zones : elle n'est ni un quartier de « déguerpis », ni un quartier loti. Pas de plan orthogonal, donc des ruelles sinueuses, pas de permis d'occuper, donc ni eau, ni routes goudronnées, ni électricité, ni nivellement préalable. Depuis 1958, ce petit monde à part (que l'on peut diviser en : Wahinane, Djidda, Mouzdalifa — quartiers anciens — et Médina Gounass — quartier récent) s'accroît par sa propre dynamique : c'est le terrain-test d'une urbanisation spontanée assez réussie.

Avant 1960, cet ensemble se résume à quelques cultivateurs vivant dans la mouvance du village de Thiaroye-gare, alors totalement indépendant de Pikine. L'expansion spectaculaire des irréguliers se réalise à

(1) Cette carte a été établie grâce à l'exploitation de 7 missions de photographies aériennes successives couvrant Pikine de 1952 à 1971.

(2) Il est désormais semblable à tous points de vue (densité humaine, habitat, équipements) au faubourg de Grand Dakar.

partir de 1964, date du vote de la « loi sur le domaine national » (1).

De nos jours le lotissement officiel de Pikine se double d'une ville irrégulière presque aussi étendue que lui et en plein essor. Cet ensemble en marge évolue en symbiose avec les villages Lebou de Thiaroye Gare et de Yembeul qu'il cerne de toutes parts. Le manque d'inquiétude des habitants devant la menace d'une éventuelle expulsion s'explique peut-être par le fait qu'ils estiment avoir le bon droit pour eux ; non le droit national (issu de la loi de 1964) mais le droit traditionnel. N'ont-ils pas acheté leur terre aux Lebou, à leurs yeux vrais détenteurs du sol ?

3. La ville des « nantis »

Pikine-Cités est intégré à Pikine Ancien et regroupe les cités Icotaf, au sud, et Pépinière, à proximité de la route des Niayes. Sa date de création assez ancienne (années 60) importe peu pour expliquer la spécificité de cet ensemble. Les cités sont surtout un monde socialement à part : uniformité des maisons en dur de bonne qualité, quasi-totalité des occupants salariés, jouissant d'un bon niveau de vie (plus de 30 000 CFA par mois et par actif en moyenne) et citadins de naissance, très forte densité d'occupation des parcelles (l'argent appelle la famille).

C. LES PROBLÈMES POSÉS : SOURCES ET MÉTHODES D'ENQUÊTE

Les données démographiques précises recueillies par l'ORSTOM (IKO 1, IKO 2, IKO 3, triple enquête démographique réalisée par l'équipe dakaroise de P. CANTRELLE de 1967 à 1970), les données socio-

économiques partielles fournies par l'O.M.S. (1968-69) nous semblaient insuffisantes à deux points de vue :

— faute d'un zoning précis de la ville, elles ne considéraient Pikine comme un bloc homogène de « déguerpis » ;

— elles n'aboutissaient qu'à une vision fragmentaire de la période précédant l'installation des Pikinois en banlieue, c'est-à-dire de la phase dakaroise des migrations intra-urbaines.

L'étude de ces mouvements migratoires — campagne, ville, banlieue — nous obligeait donc à utiliser la méthode des « biographies rétrospectives » (2). A partir de l'échantillon au 1/30^e de l'enquête IKO 3 nous avons ainsi sélectionné 400 chefs de ménage pikinois. Ce recueil de « biographies » (3) réalisé sur le terrain en trois mois (février-avril 1971) possède donc une large valeur indicative, sans pouvoir être considéré comme un véritable sondage : notre choix s'est porté de préférence sur les chefs de ménage assez âgés et les propriétaires, jugeant leur cas plus intéressant dans le cadre d'une étude des migrations, des problèmes fonciers et des étapes de croissance de la ville. L'important stock d'informations ainsi recueillies a été traité par la méthode du « fichier-image » (4) (figure 3, annexe page 243).

Une enquête scolaire par questionnaire a complété ce travail de terrain.

Quels types de migrants viennent peupler Pikine, banlieue peu attrayante, éloignée des lieux d'emploi, sous-équipée, étrangère dans la campagne Lebou ? Pourquoi, et après combien d'échecs dans la grande ville acceptent-ils avec soulagement une installation inconfortable mais sans doute définitive ? Nous essaierons de répondre partiellement à ces questions.

2. Les Pikinois : de vieux citadins accédant enfin à une forme de propriété

A. UNE FORTE EXPÉRIENCE URBAINE ACQUISE À DAKAR

1. De vieux citadins

Pikine, vaste centre d'accueil des « déguerpis » du centre de Dakar, n'est pas une banlieue africaine comme les autres, en ce sens qu'elle est vraiment une

(1) Cette prolifération est la conséquence d'une loi courageuse, mais prématurée. En 1964, en effet, toute la terre sénégalaise est nationalisée. Les responsables se font peu d'illusions en ce qui concerne les campagnes, où cette décision, inapplicable, reste inappliquée : leur effort se concentre sur le monde urbain. Les derniers paragraphes de la loi sont toutefois modérés : quiconque peut présenter à une Commission, créée pour la circonstance, un « constat de mise en valeur » d'un terrain, quel qu'il soit, recevra un récépissé presque équivalent à un titre foncier. C'est une chance inespérée pour les aspirants-propriétaires dakarois qui se ruent sur les terrains libres, ou plutôt les parcelles que les astucieux villageois libèrent pour eux, moyennant finances ; l'installation d'un tas de parpaings, signe d'une évidente volonté de mise en valeur suffit dès lors pour que son auteur aille revendiquer un « récépissé ». Devant le nombre exorbitant de demandes, la Commission est vite débordée : les irréguliers resteront irréguliers, mais une certaine mauvaise conscience de l'Administration à leur égard leur assurera une impunité relative.

(2) Bien exposée et critiquée par Ph. HAERINGER. *Cah. ORSTOM sér. Sci. hum.* Vol. V, n° 2, 1968.

(3) Baptisé B 400 dans la suite de notre exposé.

(4) Mise au point par J. BERTIN (E.P.H.E. Paris).

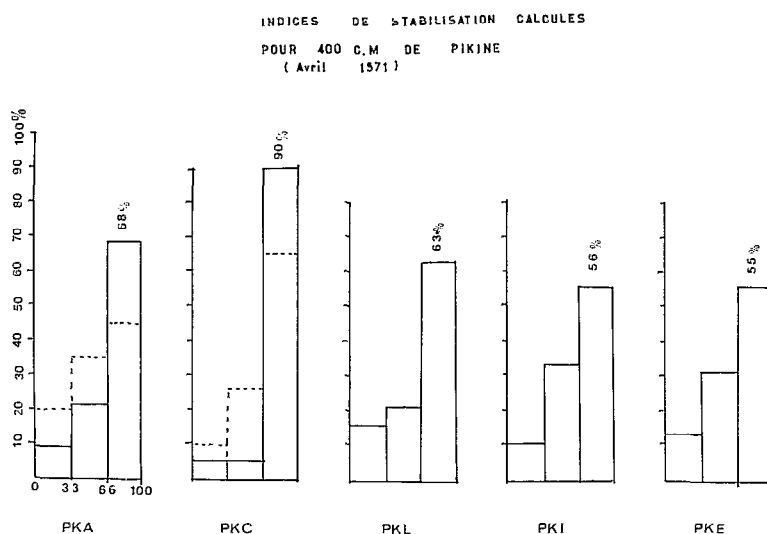


FIG. 4. — Indices de stabilisation calculés pour 400 C.M. de Pikine (avril 1971).

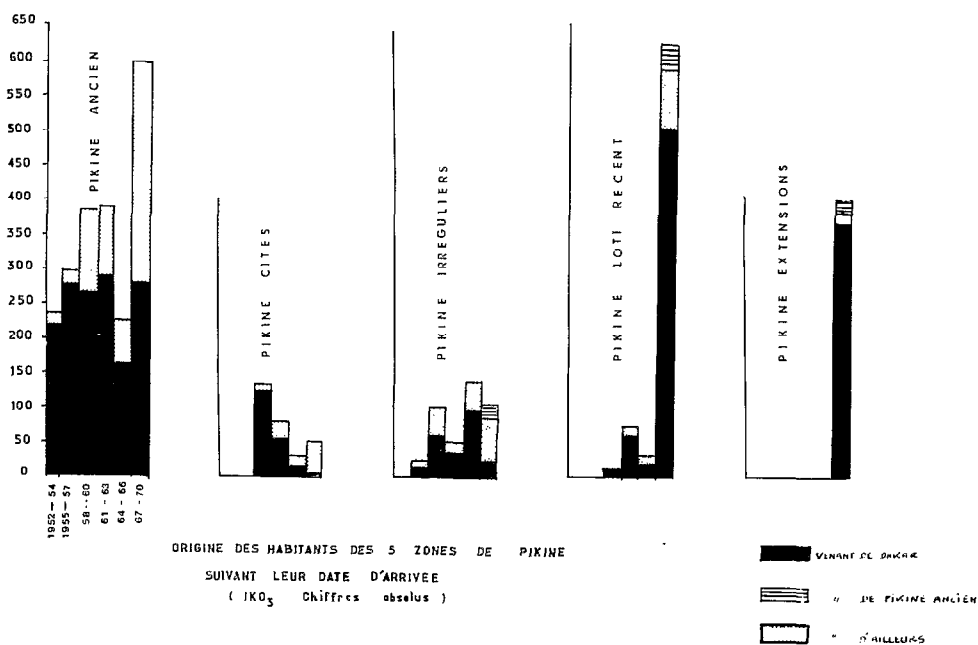


FIG. 5. — Origine des habitants des 5 zones de Pikine suivant leur date d'arrivée (IKO₃ chiffres absolus).

banlieue. Ailleurs, en Afrique de l'Ouest, on connaît d'autres villes-satellites de grandes métropoles : mais elles sont d'un type différent (1) ; ce sont, autant que des zones de décongestion de la grande ville, des zones d'accueil, aux loyers moins coûteux, aux possibilités d'hébergement plus grandes pour les nouveaux immigrants d'origine rurale qui viennent tenter leur chance en ville.

Certes, Pikine a une fonction d'accueil, pour les migrants saisonniers surtout, mais là n'est pas son rôle essentiel. Les tableaux qui suivent en font foi : peu de jeunes migrants ruraux à Pikine, mais surtout de vieux citadins possédant une forte expérience urbaine dakaroise. Ce point est précisé grâce au calcul (figure 4) des « indices de stabilisation » des chefs de ménage de Pikine (B. 400). La méthode, mise au point par MITCHELL en 1952 (2) se résume par la formule suivante :

$$\frac{\text{Nombre d'années passées en ville depuis l'âge de 15 ans}}{\text{Nombre d'années vécues depuis l'âge de 15 ans}} = \text{I.S.}$$

Ce quotient, ou « indice de stabilisation » (en milieu urbain) est classé en trois strates : moins de 33, de 33 à 66, plus de 66. Il est clair que la strate supérieure à 66 indique une forte expérience urbaine. Sur la figure 4 les colonnes dessinées en pointillé représentent les I.S. fournis par L. THORÉ (3) pour les chefs de ménage pikinois en 1961. A cette date, déjà, on pouvait noter la domination de l'indice supérieur à 66 ; en 1971, loin d'être atténué par l'afflux d'éventuels immigrants ruraux récents, le pourcentage occupé par l'indice supérieur a beaucoup augmenté (de 50 à 70 % pour l'ensemble de Pikine).

2. L'expérience dakaroise

Grâce au large échantillon de notre enquête scolaire, la durée du séjour dakarois de la plupart des chefs de ménage pikinois apparaît bien, si l'on confronte les lieux de naissance des enfants enquêtés et ceux de leurs pères.

TABLEAU 1

Lieux de naissance des pères des élèves enquêtés	Lieux de naissance des fils (élèves enquêtés)	
	Abs.	%
Pikine	0	0
Dakar	14	1,1
Cap-Vert	59	4,8
Villes du Sénégal (ou autres pays)	275	22,4
Villages du Sénégal (ou autres pays) ..	683	55,7
Non déclarés	195	15,9
Totaux	1 226	100

Si les pères d'élèves sont, en majorité, nés hors du Cap Vert (le plus souvent dans un village), les enfants naissent à Dakar et dans le Cap Vert, parfois aussi à Pikine. Les pères, jeunes ruraux venant de la campagne vers la grande ville, comptaient s'y installer de façon définitive. Après avoir trouvé un emploi, ils ont fondé une famille. Ce n'est qu'après un long séjour qu'ils sont contraints de déguerpir de certains quartiers dakarois en « rénovation » ou « irréguliers ». Leurs fils sont des citadins à part entière et constituent une nouvelle génération sans liens réels avec la campagne d'origine. Pikine, banlieue de Dakar, a accueilli des familles entières, constituées à Dakar. Autres chiffres significatifs : sur nos 1 226 enquêtés, 68 habitent des villages lebou et y sont nés, et sur les 1 158 restants, 87 % déclarent avoir déjà habité Dakar.

3. Dernier domicile avant l'installation pikinoise actuelle

L'enquête démographique de l'ORSTOM (IKO 3), plus fouillée, nous permet d'affiner notre analyse en précisant l'origine (dernier domicile) des Pikinois suivant leur date d'arrivée et leur actuel quartier de résidence (figure 5).

Dans la première phase de peuplement des quartiers, l'origine dakaroise (déguerpissements) des habitants est évidente : cela est particulièrement net à Pikine Extension et à Pikine Loti Récent, quartiers jeunes en formation, et aussi à Pikine Ancien des années 1952-1963, alors à son premier stade de peuplement.

(1) Sauf peut-être Abobo-gare, nouvelle banlieue d'Abidjan.

(2) Aspects sociaux de l'urbanisation et de l'industrialisation au sud du Sahara, UNESCO, p. 745.

(3) L. THORÉ : « Dagoudane Pikine — Enquête sociologique réalisée en 1960. Bull. IFAN 1962. Tome XXIV p. 155.

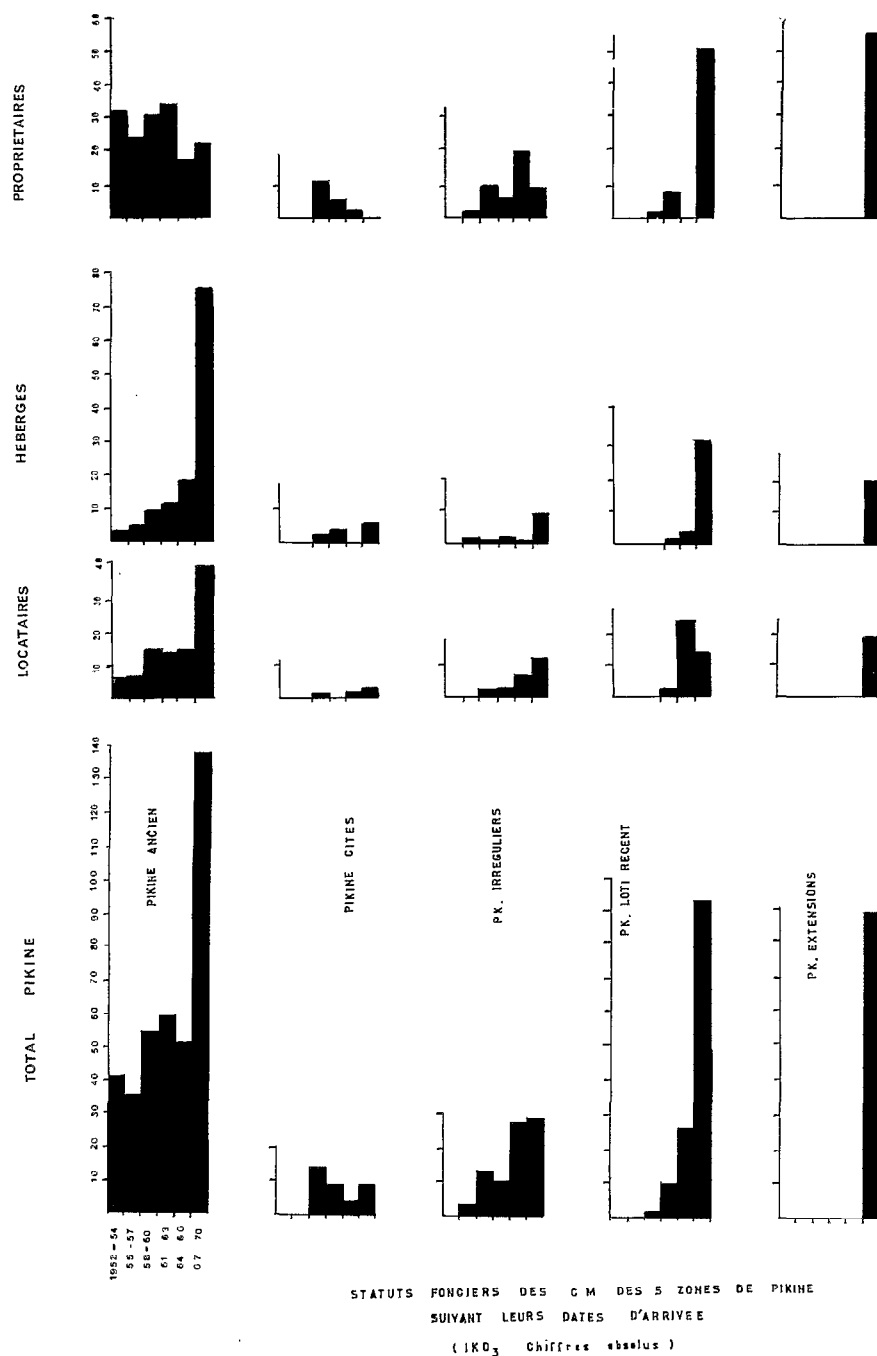


FIG. 6. — Statuts fonciers des C.M. des 5 zones de Pikine suivant leurs dates d'arrivée (IKO₃ chiffres absolus).

Pikine irrégulier, par nature fruit d'implantations volontaires, n'entre pas dans ce schéma : beaucoup de ses habitants ont plutôt transité par des villages lebou. Cette frange semi-rurale, zone tampon entre la ville et la campagne accueille un fort contingent d'agriculteurs (10 % des actifs contre 3 % ailleurs à Pikine) ; ses chefs de ménage ont un indice de stabilisation assez faible (fig. 4), donc une expérience urbaine moins affirmée qu'ailleurs. Depuis cinq ans environ, une évolution se dessine à Pikine Ancien : on dénombre autant de non-Dakarois que de Dakarois parmi ceux qui s'y installent depuis 1967. Quartier mûr, Pikine ancien ne dispose plus de parcelles pour les « déguerpis » dakarois ; ses habitants accueillent par contre la famille venue de la brousse.

Pikine Ancien, lieu d'hébergement, est aussi désormais une zone de transit pour les dakarois qui aspirent à la propriété d'une parcelle. Pour un petit contingent d'arrivants (depuis 1967 seulement) de Pikine Irrégulier, Pikine Loti Récent et Pikine Extension, l'étape précédant l'installation actuelle est, en effet, le vieux Pikine. Locataires ou hébergés, ils attendent d'obtenir une parcelle dans les quartiers neufs. Mais la spéculation entre aussi pour une bonne part dans ce phénomène ; une parcelle lotie, à Pikine ancien, se revend très bien malgré les interdits et, l'opération réalisée, le spéculateur va se réinstaller à bon compte dans les quartiers illégaux.

B. PIKINE, OU LA QUÊTE DE LA PROPRIÉTÉ

1. Une ville de propriétaires

La seule contrepartie, pour les « déguerpis », dans le départ brutal pour Pikine, c'est qu'ils y deviennent propriétaires de leur parcelle (le permis d'occuper qui leur est délivré équivaut pour eux à un titre de propriété). L'enquête de l'O.M.S. (1968-69) concernant les chefs de ménage nous donne les chiffres suivants :

TABLEAU 2. — Statuts fonciers des chefs de ménage à Pikine et à Dakar

Quartiers	Propriétaires (%)	Locataires (%)	Hébergés (%)
Pikine ancien	60	33	7
Pikine extension	83	7,5	5,7
Pikine Irrégulier	76,8	20,3	2,9
Médina Dakar	38	53,8	9,1
Irréguliers Dakar	16,3	29,6	54,1

Pour l'ensemble de Pikine les chiffres de l'ORSTOM (IKO 3) sont les suivants : 44 % de propriétaires, 24 % de locataires, 32 % d'hébergés. Peut-être y a-t-il eu confusion au sujet des « hébergés », l'O.M.S. ayant sans doute considéré comme propriétaires ceux qui ne payaient simplement pas de loyer, l'enquête ORSTOM n'ayant pas tenu compte du fait que certains « hébergés » ne se déclarent tels que parce qu'ils ne possèdent pas de permis d'occuper pour une parcelle qu'ils ont illégalement achetée : ils sont néanmoins des propriétaires de fait. D'après notre sondage (B. 400), les chiffres respectifs sont les suivants : 66 %, 19 % et 15 %. Mais le choix de notre échantillon privilégiait trop les propriétaires, plus intéressants pour nous (enquêtes « migrations » et « habitat »). Un chiffre de 50 % de propriétaires nous semble proche de la réalité (1).

Face à Médina Dakar, fief des locataires, et aux quartiers irréguliers de Dakar, Pikine est un havre pour le jeune rural immigré qui a vieilli au fil de ses tribulations dakaroises. Le nouvel arrivé au Cap-Vert n'a aucune chance d'obtenir une parcelle à Pikine, et cette banlieue lointaine n'offre d'ailleurs pour lui que peu d'intérêt : sans argent, il lui faut d'abord être hébergé près des bureaux d'embauche et des « restes » des nantis : c'est-à-dire à Dakar même. Les cartes qui suivent prouveront la nécessité de ces longues migrations internes avant l'accession à la propriété.

2. La conquête de la propriété : évolution dans le temps

Le classement des chefs de ménage de Pikine (IKO 3 1970 1/30^e, soit 809 chefs de ménage) suivant leur date d'arrivée et leurs statuts fonciers est instructif, surtout établi par « zones » (fig. 6) :

(a) *A Pikine Extension*, quartier récent de purs déguerpis, le schéma est simple : grande majorité de propriétaires, une part d'hébergés (jeunes ménages de la même famille que les chefs de parcelle, déjà hébergés par leurs soins dans le précédent domicile dakarois — quartiers irréguliers — et qui, faute de mieux, ont suivi les « vieux »), peu de locataires enfin, malgré les bas prix (loyer deux fois moins cher qu'à Pikine Ancien) du fait de l'isolement de cette zone.

(b) *A Pikine Loti Récent*, le schéma est identique pour les années postérieures à 1967 ; auparavant,

(1) Soit une légère baisse par rapport à 1961 (Enquête de L. THORÉ : 62 % de propriétaires, 23 % de locataires, 15 % hébergés.

deux périodes distinctes : de 1960 à 1963, années de distribution des nouvelles parcelles, les arrivants sont des « déguerpis », donc deviennent propriétaires : pas de locataires ni d'hébergés. De 1964 à 1966, après la loi sur le Domaine National, peu de nouvelles distributions de parcelles : les aspirants propriétaires se rabattent sur les quartiers irréguliers. Pikine Loti Récent accueille par contre quelques hébergés, mais surtout des locataires (85 %). En 1967, de nombreuses parcelles sont créées et attribuées, après les travaux de comblement et nivellement autour de la niaye Almamy : d'où la nouvelle poussée d'installations de déguerpis propriétaires.

(c) *A Pikine Irrégulier*, où la proportion de propriétaires est forte, à toutes les périodes, il faut noter la poussée de 1964-66 (correspondant à un creux à Pikine Loti Récent, Pikine Ancien et même Pikine Cités) ; la loi de 1964 a, ici, nous l'avons vu, un rôle attractif. Le phénomène se ralentit après 1967, période où les propriétaires ne sont plus majoritaires chez les nouveaux arrivants. Une explication : le sondage IKO 3 de 1970 se localise surtout dans les quartiers irréguliers anciens (Djidda, Mouzdalifa, Wahinane), déjà densément occupés, ayant un accès facile vers les axes de Pikine Ancien : peu de place pour de nouvelles installations, une situation géographique favorable : ces zones sont maintenant des quartiers d'accueil pour les hébergés et les locataires (les loyers y sont d'ailleurs plus élevés qu'à Pikine Extension). Plus au nord-est, dans la frange pionnière irrégulière de Médina Gounass, les nouveaux arrivants sont presque tous propriétaires (10 sur les 12 chefs de ménage enquêtés dans le très faible échantillon ORSTOM, dépouillé isolément).

(d) *Pikine Ancien*, la plus vieille zone, regroupe les types précédents. De 1952-1963, elle est avant tout une ville de déguerpis propriétaires ; en 1964-66, elle subit le contre-coup de la loi de 1964 : les propriétaires qui s'installent durant cette période ne sont plus des « déguerpis » dotés d'un permis d'occuper, mais des Dakarais qui *achètent* une parcelle, le plus souvent déjà construite, aux anciens déguerpis. Ces derniers, spéculateurs ou chefs de famille nombreuse trop à l'étroit sur leur parcelle, allant s'installer en zone irrégulière. Ce phénomène de vente, d'ailleurs plus ancien, est, en fait, toléré dès l'origine (non la vente de la parcelle elle-même, qui théoriquement ne vaut rien, mais de la *peine*, travaux de mise en valeur réalisés par l'ancien occupant).

Après 1967, Pikine Ancien devient surtout une ville d'accueil (hébergés), où les vieux propriétaires,

leur construction en « dur » enfin achevée, commencent à arrondir leurs revenus en louant une ou plusieurs pièces de leur parcelle (30 % de locataires). Un dépouillement partiel de notre enquête (B 400) portant sur les 171 chefs de ménage de Pikine Ancien, dont 103 propriétaires, nous montre que chez ces derniers, 32 (soit un sur trois) touchent des revenus locatifs.

(e) *A Pikine Cités*, enfin, où la propriété est fixée dès 1966, deux phénomènes apparaissent : les possesseurs de parcelles, salariés au bon niveau de vie moyen, doivent héberger de plus en plus de monde (charge qu'ils partagent avec leurs homologues des autres cités dakaroises). Le nombre moyen d'habitants par parcelle y est supérieur à 12 (partout moins de 10, ailleurs, moins de 8 dans Pikine Extension). D'autre part, certains propriétaires aisés et cumulant les parcelles, louent leur concession pikinoise à bon prix (10 000 CFA).

Les habitants des bidonvilles sont contraints d'évacuer les quartiers illégaux, mais nullement obligés de s'installer à Pikine. S'ils le font, c'est que la banlieue présente pour eux un attrait majeur : la stabilité dans une forme de propriété. Les irréguliers voient de même dans les parcelles qu'ils ont achetées aux Lebou le terminus de leurs tribulations intra-urbaines, l'espoir d'une implantation définitive. Le chemin de la stabilité a été long, qu'importe le lieu d'arrivée pour ces jeunes ruraux d'origine qui ont vieilli, ont été ballotés puis rejetés par la grande ville.

3. De la campagne à la banlieue en passant par Dakar : de longues étapes vers la propriété

A. DE LA NAISSANCE À L'ARRIVÉE À DAKAR

Les chefs de ménage pikinois sont, en majorité, d'origine villageoise (62 %), mais un tiers de ces ruraux (16,5 % de l'ensemble) sont nés dans un village très proche d'une ville d'importance régionale. Dès lors on peut considérer que 45,5 % seulement des immigrants n'ont pratiquement eu aucune expérience de la ville avant leur arrivée mais que, pour une moitié au moins d'entre eux, le départ pour la capitale sénégalaise ne représente pas une rupture totale de mode de vie. Rien de comparable, par exemple, avec l'afflux des Mossi à Abidjan, ruraux brutalement déracinés ; Dakar, capitale d'un pays

plus anciennement urbanisé que ses homologues d'Afrique de l'Ouest, est un pôle attractif pour ceux surtout qui ont « pensé » leur migration. Par contre, le rôle des « villes-relais », essentiel en Côte d'Ivoire, paraît faible au Sénégal : parmi nos 248 villageois d'origine, 32 seulement ont séjourné dans une ville secondaire (13 %) avant de parvenir à Dakar.

Mentionnons des différences intéressantes entre les quartiers de Pikine : 80 % des habitants des « Cités » sont des citadins d'origine, et c'est à Pikine Extension et Pikine Irrégulier que se trouvent les plus fortes proportions de chefs de ménage nés dans un village (70 et 64 %) : ce sont aussi les quartiers de Pikine les moins intégrés à la vie urbaine.

TABLEAU 3. — Lieu de naissance des chefs de ménage pikinois (B.400)

Lieu de naissance Quartiers	Cap-Vert		Villes (dt Dakar)		Villages proches		Villages		TOTAUX
	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	
Pikine Ancien	4		61 (12)	36	28	16,3	78	45,6	171
Pikine Loti R.	0		20 (3)	38,4	7	13,4	25	48	52
Pikine Extension	1		15 (3)	27	8	14,8	30	55,5	54
Pikine Irrégulier	3		34 (6)	33,3	21	20,5	44	43,1	102
Pikine Cités	3		11 (4)	52	2	9	5	23	21
TOTAUX	11	2,7	41 (28)	35,2	66	16,5	182	45,5	400

1. Le milieu d'origine des chefs de ménage (B. 400 1971)

Il nous a semblé fructueux d'obtenir de nos enquêtés la dernière profession de leur père, même décédé (tableau 4).

Les chefs de ménage pikinois sont évidemment, en majorité, d'origine rurale et ont grandi en milieu paysan, plus même que ne l'indique leur lieu de naissance (1). On constate encore quelques variations entre les différentes zones de Pikine : un maximum de fils de paysans à Pikine Extension (85 %) puis à Pikine Irrégulier (74 %), un minimum à Pikine Cités (33 %).

Si 25 % des pères exerçaient une profession qui ne concernait pas la terre (sauf les artisans ruraux : 15 sur les 37 artisans relevés), ils restaient cantonnés dans les circuits traditionnels : 5 % d'entre eux seulement étaient intégrés au secteur moderne.

Une note curieuse : le nombre élevé de marabouts (2) (aussi nombreux que les commerçants) ;

(1) D'après G. PFEFFERMAN : « Industrial Labour in the Republic of Sénégal » — Londres 1968 p. 45, enquêtant sur les travailleurs de l'industrie à Dakar : les pères des travailleurs étaient : cultivateurs 73,5 %, commerçants 12,5 %, autres 14 %.

(2) Par « marabout » il ne faut pas entendre seulement saint-homme, mais aussi griots, guérisseurs et, suivant la dénomination locale, « charlatans ».

ce groupe remuant, partout chez lui a sans doute donné à ses fils le goût du voyage.

2. L'origine ethnique des migrants

La différenciation villageois-citadins est plus importante, dans le cadre de notre étude, que celle entre ethnies. Les pikinois, déjà dotés d'une vieille expérience urbaine, sont peut-être déjà plus des Sénégalais que des Wolof ou des Serer (3) : on ne note pratiquement pas de regroupement ethnique à Pikine. Trois remarques pourtant :

1. Les Wolofs sont, proportionnellement, plus nombreux à Pikine que dans le reste du pays et même qu'à Dakar (57 % d'après IKO 3, à Pikine, 47 % à Dakar, d'après l'enquête O.M.S.) ; de même pour les Toucouleur (16 % et 14 %).

2. Il faut surtout noter (enquête O.M.S. 1968-69) la très forte proportion de Toucouleur à Pikine Extension (près de 30 %) et surtout à Pikine Irrégulier (40,4 %), par rapport à Pikine Ancien (15 %) :

A Pikine Extension, une explication simple : les « quartiers irréguliers » de Dakar, lors du déguer-

(3) Un indice en ce sens est l'intensité de la vie politique à Pikine. Près d'un tiers des chefs de ménage (B. 400) font partie des Comités Politiques de Quartier.

TABLEAU 4

Types de métiers Zones	Agriculture		Commerce		Artisanat		Prof. modernes		Autres dt marabout		TOTAUX
	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	
Pikine Ancien	123	71,5	7		17		13		11 (8)		171
Pikine Loti R.	38	73	3		5		1		4 (2)		51
Pikine Extension ...	46	85	1		3		0		4 (2)		54
Pikine Irrégulier	75	73,5	8		6		1		10 (7)		100
Pikine Cités	7	33	1		5		5		3		21
TOTAUX	289	73	20	5	36	9	20	5	32 (19)	8	397

Non répondu : 3

pisement récent, s'étaient donné des chefs toucouleur (les 7 chefs de quartier actuels de Pikine Extension sont Toucouleur). Avant même le départ pour Pikine, il s'était formé un regroupement des Toucouleur, regroupement « naturel » en quartier de bidonville, création spontanée.

A Pikine Irrégulier, deux facteurs interviennent :

— dans le quartier récent de Medina Gounass, c'est le facteur religieux qui prime. Le vrai centre de Medina Gounass est une petite ville proche de Velin-gara (Casamance) peuplée d'une colonie de Toucouleur constituant la secte religieuse des Medina Gounass : elle a donné son nom à ce quartier de Pikine. De même à Pikine Loti Récent, le quartier Touba-Pikine (Touba est une capitale de la confrérie des Mourides) regroupe une majorité de Wolof mourides.

— Dans les quartiers irréguliers plus anciens, franges urbaines dans la campagne, liées à l'agriculture des villages Lebou proches (Thiaroye, Yembeul) les Toucouleur, implantés depuis assez longtemps comme cultivateurs chez les autochtones, formaient des communautés rurales bien avant la création de Pikine. Ces noyaux, regroupés dans les quartiers irréguliers ont pu attirer les migrants Toucouleur désireux de s'installer.

3. Plus naturel est le fort pourcentage de Maures (tous boutiquiers) dans ce même Pikine Irrégulier : 6,9 % contre 3 % dans le reste de Pikine. Dans ces zones illégales, ignorées de l'administration, à l'écart

du centre commerçant et de ses grands bazars intégrés, c'est le boutiquier Maure, présent à chaque coin d'ilot, qui ravitaille en riz, sucre et lait concentré, tous les habitants du quartier.

En général pourtant, on ne peut observer à Pikine de véritable rassemblement ethnique exclusif au sein d'un quartier. D'une part les « déguerpissements » ont provoqué des brassages de population, d'autre part l'Islam (95 % des Pikinois sont musulmans) est un ferment d'unité qui dépasse les différenciations ethniques.

3. Age d'arrivée des chefs de ménage à Dakar

Le tableau 5 nous permet d'observer les faits suivants :

— 1/5^e environ des chefs de ménage sont nés à Dakar ou y sont arrivés avant l'âge de 15 ans, suivant leur famille ou hébergés dans une branche de leur famille. Passant leur jeunesse en ville, ce sont eux qui ont le plus de chances de réussir en milieu urbain. C'est ce qu'illustre Pikine Cités, où 2/3 des chefs de ménage sont dans ce cas.

— Les plus nombreux sont arrivés entre leur seizième et leur trentième année (58 % de l'ensemble, mais 73 % des immigrants adultes), jeunes ruraux célibataires en majorité.

— 21 % d'entre eux sont arrivés après l'âge de 30 ans ; ce pourcentage est faible. Encore s'agit-il souvent de pères suivant leurs fils et de citoyens gagnant la capitale pour des motifs professionnels.

TABLEAU 5. — Age d'arrivée des chefs de ménage des 5 zones de Pikine à Dakar

Quartiers Age	Pikine Ancien		Pikine Loti R.		Pikine Extension		Pikine Irrégulier		Pikine Cités		TOTAUX	
	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)	(Abs.)	(%)
Nés à Dakar	12	26	3	14	3	7,5	6	20	4	66	28	21
Avant 15 ans	18		4				13		10		45	
16 - 20 ans	32		13		4		25		3		77	
21 - 25 ans	25	55	9	60	16	73	24	62	1		75	58
26 - 30 ans	24		8		10		10		2		54	
31 - 40 ans	20	29	9	26	5	19,5	10	18			44	21
Après 40 ans	15		4		3		8		1		31	
TOTAUX	146		50		41		96		21		354	

Non déclarés : 46

— C'est encore à Pikine Extension (73 %) puis à Pikine Irrégulier (62 %) que l'on trouve le plus grand nombre d'ex-jeunes ruraux (16 à 30 ans) : ils ne sont aidés ni par leur père, ni par des fils et ne doivent qu'à leur travail leur éventuelle réussite sociale.

Jeunes villageois, fils de cultivateurs, arrivés à Dakar vers l'âge de 25 ans et célibataires, comment ces futurs Pikinois vont-ils s'intégrer en milieu urbain ? L'étude de leurs migrations internes à Dakar apportera un élément de réponse.

B. MIGRATIONS INTERNES ET STATUTS FONCIERS SUCCESSIFS LORS DU SÉJOUR DAKAROIS DE 400 CHEFS DE MÉNAGE — ENQUÊTE B. 400

1. Coordonnées des 400 chefs de ménage — figure 7.

On constate, outre l'origine en majorité villageoise des chefs de ménage, que :

(a) L'âge moyen des chefs de ménage est très élevé : 2/3 d'entre eux sont âgés de plus de 40 ans. Chiffre excessif, mais, nous l'avons dit, notre échantillon privilégie les « chefs de parcelle » au détriment des simples chefs de ménage. Il demeure que la proportion est considérable.

(b) On peut mettre en rapport avec ce fait la très forte part des chefs de ménage dont « l'expérience urbaine » (nombre d'années passées en milieu urbain) dépasse 20 ans — près des trois quarts — la très

faible part de ceux dont l'expérience est inférieure à 5 ans (4 %). Pikine est une ville de vieux immigrants, arrivés là avec leur famille, dont la longue expérience urbaine s'explique par la durée du séjour dakarois.

(c) 339 d'entre eux, en effet, soit 84 %, sont passés par Dakar avec, à leur arrivée dans la capitale sénégalaise, l'intention de s'installer.

(d) Enfin, l'analyse du nombre de domiciles successifs qu'ils ont eus à Dakar prouve bien leur instabilité, souvent forcée : 28 % seulement d'entre eux, avant d'arriver à Pikine n'ont eu qu'un seul domicile à Dakar, près de la moitié d'entre eux ont déménagé trois fois.

2. Nombre de domiciles successifs à Dakar et statuts fonciers correspondants

Sur la figure 8 nous retrouvons les 339 chefs de ménage passés par Dakar. Par rapport à la figure précédente, nous avons ici cumulé les chiffres : 339 C.M. ont eu 1 domicile à Dakar, 95 n'en ont eu qu'un seul, donc 244 au moins 2, puis 160 au moins 3, 65 au moins 4 et 18 au moins 5.

— Sur les 339 individus (célibataires pour les 4/5) récemment arrivés à Dakar on ne trouve pas un seul propriétaire. Les jeunes ruraux sont locataires, mais souvent aussi accueillis par des parents et amis : 42 % d'entre eux sont en effet « hébergés » à leur arrivée ; leur migration n'est pas le fait du hasard.

— Dans leur second domicile, les 244 restants doivent s'émanciper. Quelques-uns accèdent à une

COORDONNEES DE 400 C M PIKINOIS B. 400 avril 1971

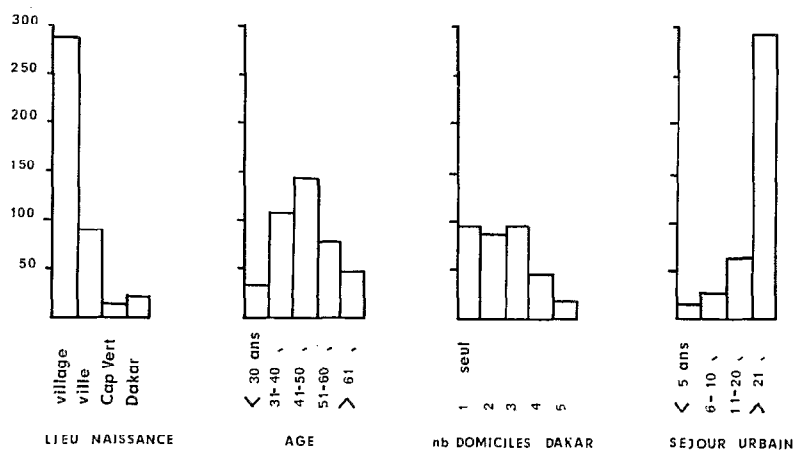


FIG. 7. — Coordonnées de 400 C.M. pikinois B. 400 (avril 1971).

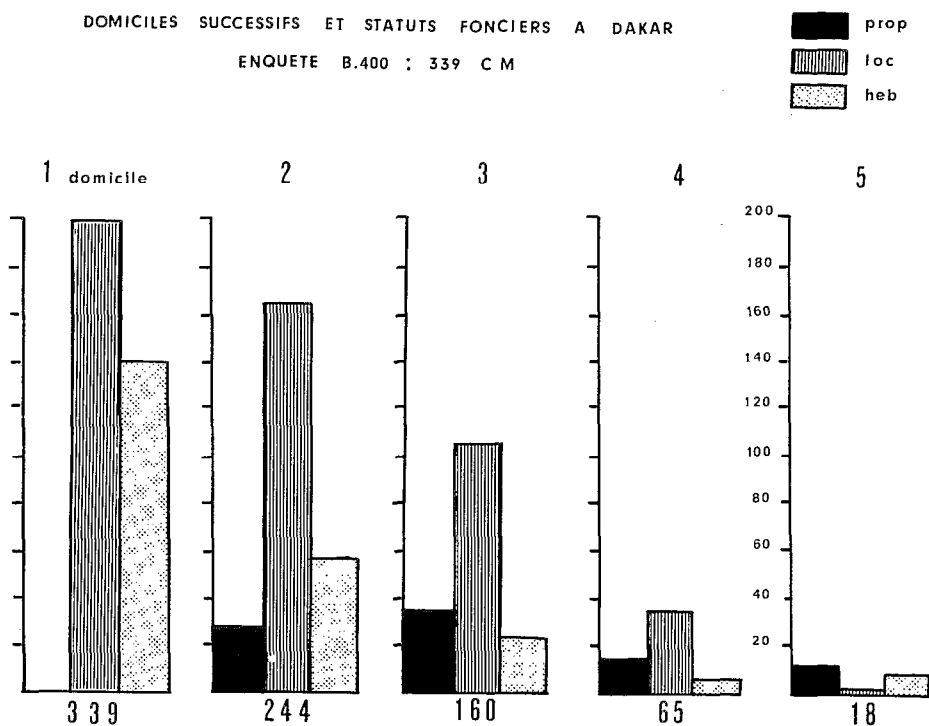
DOMICILES SUCCESSIFS ET STATUTS FONCIERS A DAKAR
ENQUETE B.400 : 339 C M

FIG. 8. — Domiciles successifs et statuts fonciers à Dakar — enquête B. 400 : 339 C.M.

propriété hasardeuse (11 %) dans les quartiers menacés de « déguerpissement », le nombre d'« hébergés » diminue fortement (22 %) : la plupart deviennent locataires (67 %). D'une part la patience de la famille accueillante a des limites, d'autre part les jeunes ruraux qui ont trouvé un emploi et fondé une famille doivent s'installer à leur compte.

— Dans leur troisième domicile, même très forte proportion de locataires, progression du nombre de propriétaires (21 %) diminution frappante du nombre d'hébergés.

— Dans leurs quatrième et cinquième domiciles, la tendance générale se renforce : près de 30 % des chefs de ménage accèdent à la propriété.

Quelques variations apparaissent au sein des différents quartiers de Pikine (figure 9). L'opposition entre les cités et la ville des déguerpis se précise : pour les habitants des premières, Dakar n'est réellement qu'une étape : les habitants sont hébergés dans la capitale, aucun d'entre eux n'y est proprié-

taire. Le reste des Pikinois « réguliers » n'échappe pas au schéma déjà entrevu : ils sont hébergés, puis locataires, mais aspirent et parviennent à la propriété à Dakar même — les futurs déguerpis de Pikine Loti Récent et Pikine Extension surtout. Dans l'ensemble, par contre, les chefs de ménage de Pikine Irrégulier sont, avant le départ pour la banlieue, en majorité des locataires : très peu d'entre eux ont accédé à la propriété. Cette situation a des inconvénients — « déguerpis » ils n'obtiendront pas, en contrepartie, une parcelle dans les Extensions — et des avantages — nullement contraints, ils pourront déménager là où ils le désirent, comme propriétaires sur le front pionnier irrégulier de Pikine, et préparer paisiblement leur installation nouvelle.

3. Localisation des domiciles successifs à Dakar : le glissement inéluctable vers les bidonvilles

Les vieux quartiers de Dakar (Plateau, Medina), proches des lieux d'emploi, sont peuplés de ceux

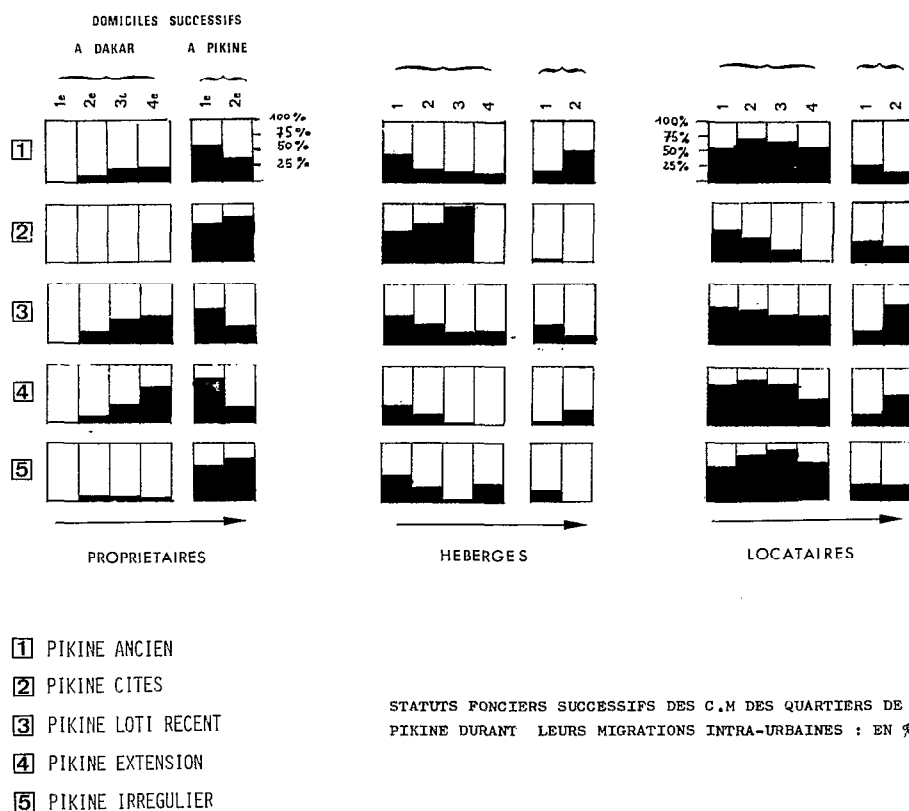
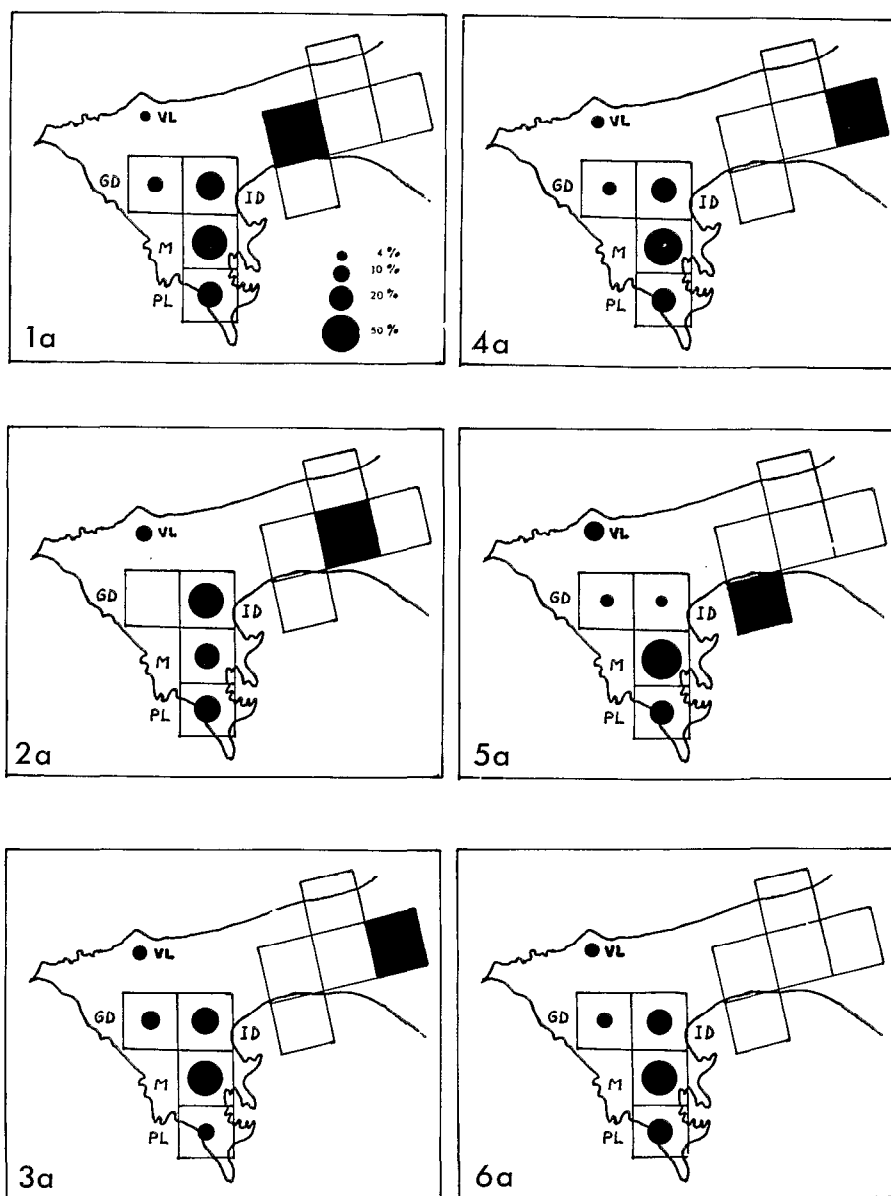


FIG. 9. — Statuts fonciers successifs des C.M. des quartiers de Pikine durant leurs migrations intra-urbaines : en %.

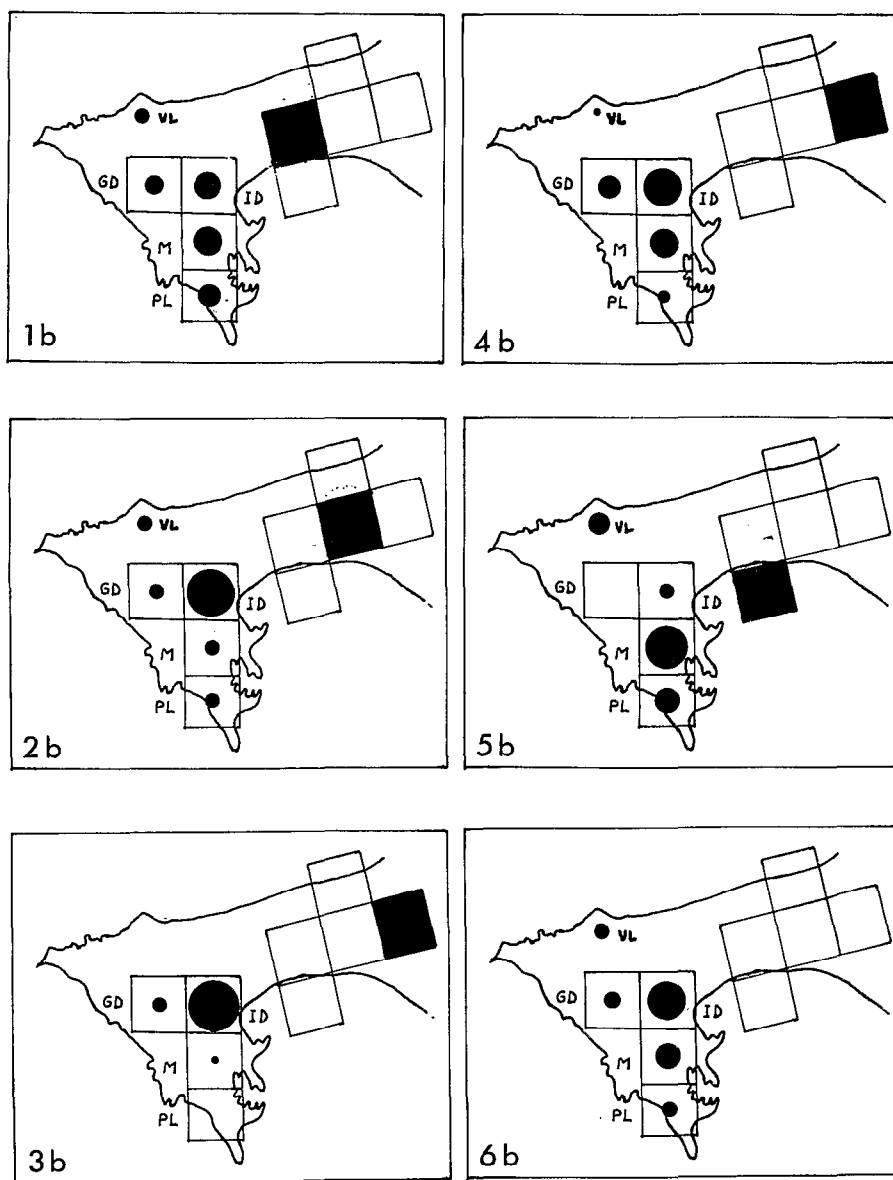
Premier domicile à Dakar



1 PIKINE ANCIEN 2 PIKINE LOTI RECENT 3 PIKINE EXTENSIONS
 4 PIKINE IRREGULIER 5 PIKINE CITES 6 TOTAL PIKINE

FIG. 10. — Premier domicile à Dakar.

Dernier domicile à Dakar



CHANGEMENTS (PREMIER ET DERNIER DOMICILES) D'HABITATION DANS DAKAR
 DES CHEFS DE MENAGE PIKINOIS CLASSES PAR QUARTIERS : DE L'ARRIVEE A
 DAKAR AU DEPART POUR PIKINE

FIG. 11. — Dernier domicile à Dakar.

qui ont relativement bien réussi en milieu urbain : ils constituent les zones d'accueil pour les jeunes ruraux qui viennent tenter leur chance dans la capitale. La figure 10 est révélatrice à ce sujet. Le premier domicile des futurs Pikinois se situe au centre de la ville, mais aussi pour les plus défavorisés, déjà dans les bidonvilles. Pour tous les chefs de ménage des quartiers de Pikine, on note une remarquable homogénéité dans la localisation de leur première installation dakaroise. L'exception est une fois encore Pikine Cités, dont une infime minorité de chefs de ménage seulement trouve refuge, à son arrivée, dans les bidonvilles.

Dotés d'un emploi plus ou moins stable, ayant charge de famille, les jeunes immigrants devenus citadins ne trouvent la solution à leurs problèmes financiers et à leur désir d'installation définitive en tant que propriétaires, que par une dernière étape inévitable dans les bidonvilles. La localisation de leur dernier domicile (fig. 11) confirme cette translation depuis les quartiers d'accueil vers les zones insalubres et menacées de « déguerpissement », et sanctionne leur échec en milieu urbain. Cela est clair à Pikine Loti Récent et surtout à Pikine Extension (87,5 % habitaient la ville illégale avant le départ pour Pikine). Pour les chefs de ménage du Vieux Pikine, l'échec était aussi manifeste puisque Medina — dernier domicile dakarois le plus fréquent — était, avant les déguerpissements et sa restructuration, une zone taudifiée. Pikine Cités échappe encore au lot commun : ni à leur arrivée à Dakar, ni à leur départ pour Pikine ses chefs de ménage n'ont eu à subir l'étape de la ville irrégulière. Enfin, ceux qui ont volontairement créé Pikine Irrégulier, sans pourtant être des déguerpis, sont eux aussi, en majorité, passés par le purgatoire des bidonvilles centraux.

Pour l'ensemble des chefs de ménage de Pikine, la signification de ces migrations intra-urbaines à Dakar est claire : la grande ville refoule les moins chanceux vers les bidonvilles puis, dans un second stade, exile les plus « méritants » d'entre eux (propriétaires illégaux) vers la banlieue lointaine. Que deviennent donc les autres ? Ils se recasent, vaille que vaille, dans la capitale, qu'ils contribuent à taudifier de nouveau, ou tentent de se faire oublier dans les quartiers spontanés de banlieue.

4. Le déguerpissement et l'arrivée : Pikine ou l'accession à la propriété (B. 400)

A Pikine, ultime étape d'un long cheminement, l'installation semble cette fois définitive, puisque la majorité des « déguerpis » accède à la propriété.

TABLEAU 6. — Changements de domiciles à Pikine

Domiciles	Propriétaires	Hébergés	Locataires	Totaux
1 ^{er} domicile	226	71	103	400
2 ^e domicile	38	23	24	85
3 ^e domicile	11	0	6	17

Les déguerpis propriétaires, à leur tour, jouent le rôle d'hôtes pour les hébergés, et, après s'être établis s'assurent des revenus locatifs. Quant à ceux, trop jeunes ou malchanceux, qui n'ont pas obtenu un permis d'occuper, ils continuent, à Pikine cette fois, et le plus souvent dans les quartiers irréguliers, leur « quête » de la propriété. Ils y parviennent souvent, puisque 43 % et 65 % d'entre eux deviennent propriétaires, respectivement à leur premier et second changement de domicile (figure 9).

Après un tel périple en milieu urbain, rien d'étonnant, dès lors, au fait que les chefs de ménage Pikinois aient atteint un âge avancé et possèdent une longue expérience urbaine. Pikine est la dernière halte sur le chemin de la propriété, havre bien modeste mais somme toute satisfaisant pour ces éternels errants. D'ailleurs les « souhaits » (non les projets, bien sûr) des 400 chefs de ménage de Pikine sont les suivants :

— changer de domicile à Pikine	
pour devenir propriétaire :	54
— retourner à Dakar :	46
— rester là où ils sont :	300, soit les 3/4

Plus étonnant encore est le fait que, parmi ces ruraux d'origine, 67 seulement (16 %) souhaitent retourner vieillir au village d'origine. Les Pikinois sont des citadins bien enracinés.

C. EXPLOITATION CARTOGRAPHIQUE DE QUELQUES BIOGRAPHIES : PROFIL DE L'« HOMO MIGRANS » PIKINOIS

Les figures 12-13-14 présentent les migrations internes détaillées de 31 chefs de ménage « témoins » choisis dans les cinq quartiers de Pikine ; pour ces individus, elles précisent leur ethnie et leur lieu de naissance, les étapes qui les ont conduits à Dakar, les changements de domicile, statuts fonciers, emplois, dans la capitale même (ainsi que la durée de ces différents états) jusqu'à leur arrivée à Pikine. Une analyse rapide de ces documents confirme les idées

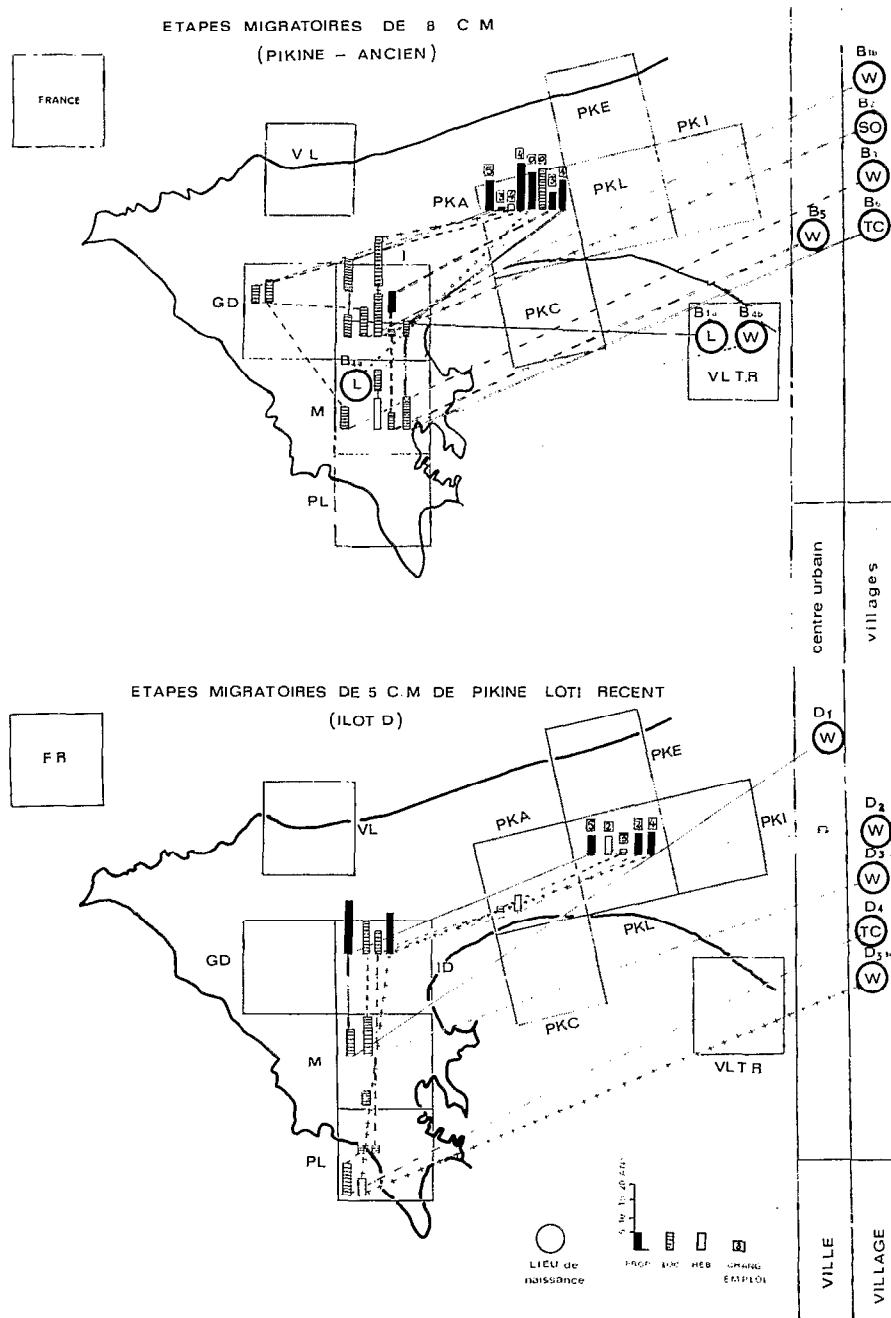


FIG. 12. — Etapes migratoires de 8 C.M. (Pikine-Ancien). — Etapes migratoires de 5 C.M. de Pikine Loti récent (Ilot D).

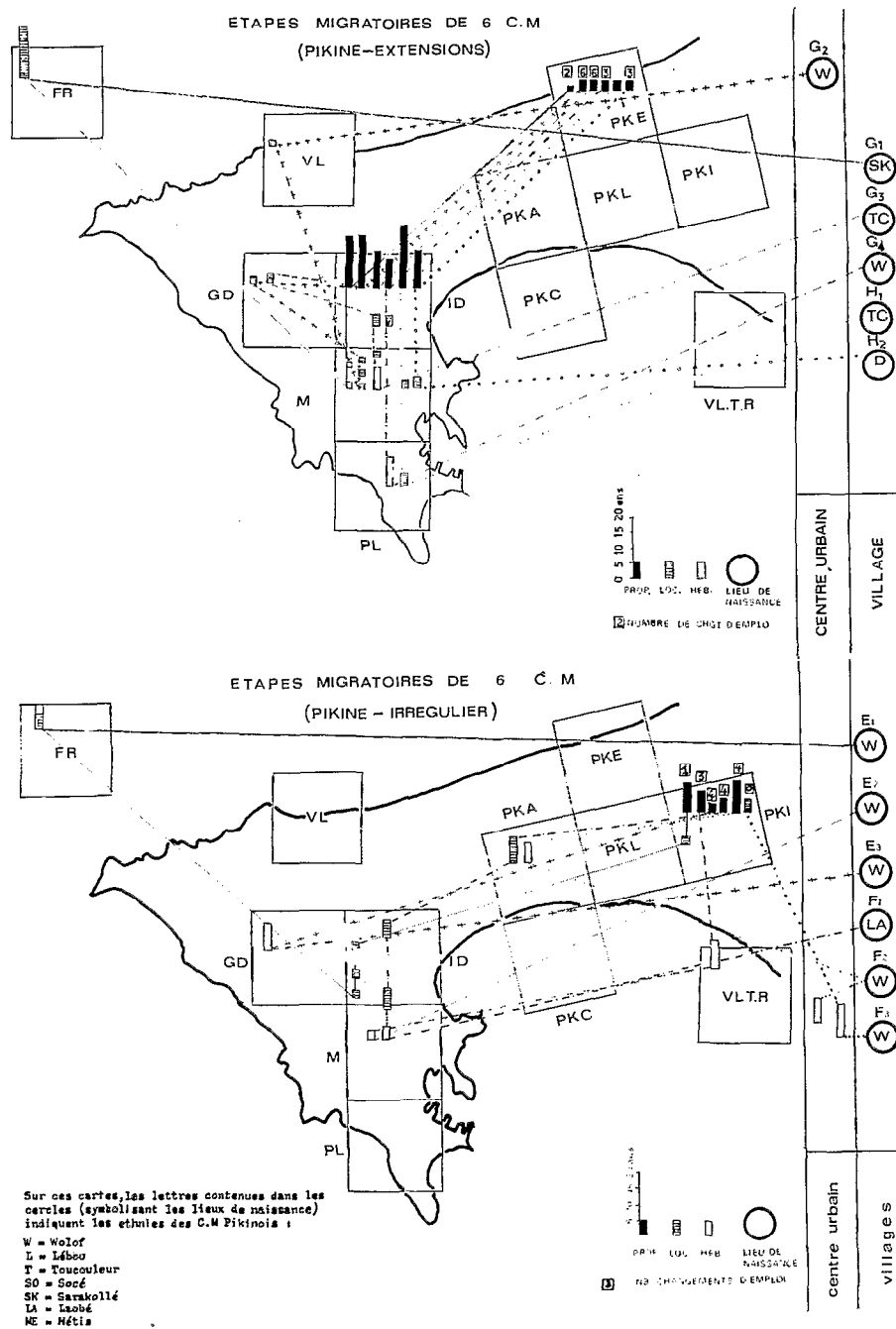
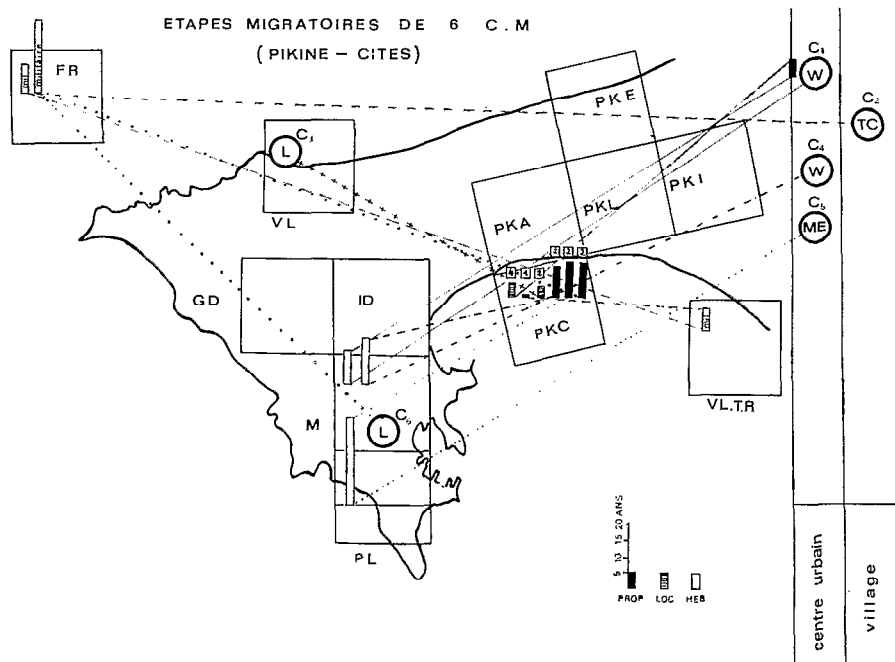


Fig. 13. — Etapes migratoires de 6 C.M. (Pikine-Extensions).



GRAPHIQUE DE SYNTHÈSE : MIGRATIONS INTRA-URBAINES DE 31 C.M. DE DAGOUDANE-PIKINE

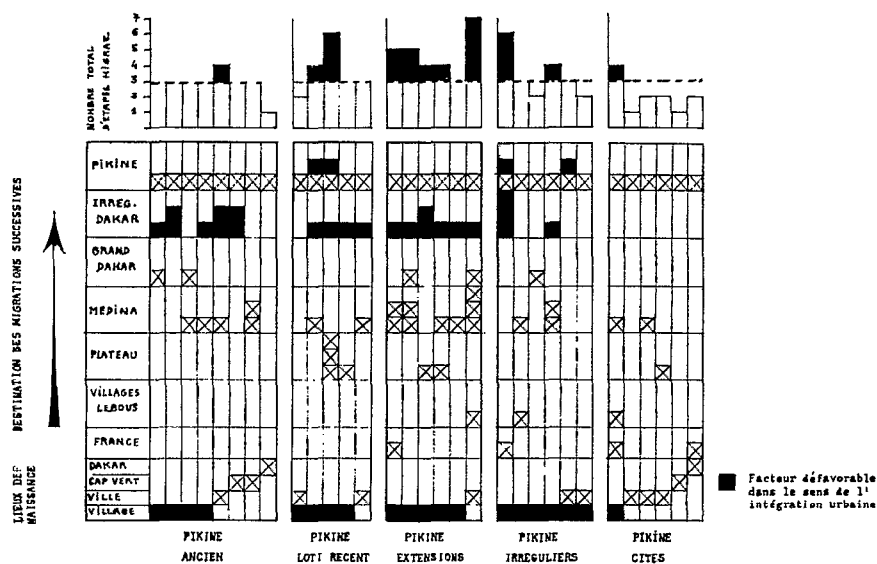


FIG. 14. — Etapes migratoires de 6 C.M. (Pikine-Cites). — Graphique de synthèse : migrations intra-urbaines de 31 C.M. de Dagoudane-Pikine.

précédemment énoncées et permet de dégager les données générales suivantes :

— Exception faite de Pikine Cités, où les chefs de ménage sont, dans cinq cas sur six, des citadins de naissance, 19 chefs de ménage sur 25 sont originaires d'un village.

— Aucun chef de ménage n'est arrivé directement du village à Pikine ; trois y sont parvenus après une première étape dans une autre ville sénégalaise, les autres sont passés par Dakar (même B 1a et B 4b — Pikine Ancien — natifs du Cap Vert).

— Sans tenir compte de Pikine Cités, on note que la majorité des chefs de ménage ont eu plus d'un domicile à Dakar : hébergés ou locataires à leur arrivée (Medina, Plateau, Grand-Dakar, ou villages Lebou), ils se dirigent ensuite vers les quartiers irréguliers (locataires ou propriétaires) « réservoirs » des déguerpis vers Pikine. Un schéma de migration complexe serait le suivant : hébergé 8 ans à Medina, locataire 3 ans à Medina, locataire 4 ans en bidonville, locataire 3 ans à Grand-Dakar, propriétaire 12 ans en bidonville, enfin propriétaire déguerpi à Pikine Extension (exemple G 3, Pikine Extension). Les modalités de ces migrations varient suivant les cinq grands ensembles pikinois.

1. *Pikine Ancien*

Chez les chefs de ménage aboutissant à Pikine Ancien, un seul propriétaire en bidonville « déguerpi » (la totalité dans « l'extension »), plusieurs « recasés » de Medina et Grand-Dakar ; ayant tous, à cette époque, plus de 10 ans de séjour en ville à leur actif, ces gens deviennent propriétaires à Pikine. Un locataire en bidonville (Lebou né au Cap Vert) parvient à la propriété (B 1a) mais pas l'autre (B 2) : 29 ans locataire en zone irrégulière il est hébergé à Pikine par son « grand frère » dont il surveille la parcelle. B 4b, né à Rufisque, donc citadin, est trop jeune (27 ans) pour avoir pu accéder à la propriété.

La propriété est la récompense d'un long cheminement dans la capitale, et l'originaire des bidonvilles, s'il n'y était pas propriétaire (quelqu'illégale qu'y soit la propriété) n'a que peu de chance d'obtenir une parcelle à Pikine.

2. *Pikine Loti Récent*

Dans cette zone, le schéma diffère assez peu. Nous constatons que l'existence de Pikine Ancien permet une étape supplémentaire ; ainsi D4, 14 ans locataire sur le Plateau, puis 7 ans en bidonville, accède à la priorité à Pikine Loti Récent, après avoir été

hébergé durant 7 ans à Pikine Ancien, par la communauté Toucouleur. D1 et D3b sont de simples déguerpis, propriétaires en zone irrégulière, installés en 1964-65 à Lansar Familial (Pikine Loti Récent).

3. *Pikine Extension*

Dans les nouveaux quartiers lotis, dont la population est à peu près exclusivement composée de « déguerpis » des bidonvilles dakarois, les terminus des migrations internes sont simples : 6 propriétaires en zone irrégulière (Baye Gainde) deviennent 6 propriétaires de parcelle à Pikine Extension. Notons, dans les cheminements des chefs de ménage, que trois sujets ont été « hébergés » pour de longues périodes à leur arrivée à Dakar. Un chef de ménage Sarakollé (G1) a vécu en France, mais moins heureux que ses collègues militaires (2 sur 6 sont dans ce cas à Pikine Cités) cet ancien mécanicien navigant touche une retraite trop faible pour disposer d'une parcelle ailleurs qu'à Pikine Extension.

4. *Pikine Irrégulier*

Pas de déguerpis dans les quartiers illégaux où les étapes migratoires des chefs de ménage, en conséquence, diffèrent souvent de celles précédemment analysées.

— La finalité de ces installations à Pikine Irrégulier ne fait pourtant pas de doute : c'est l'accession à la propriété (5 propriétaires sur 6 chefs de ménage). Aucun d'entre eux n'était propriétaire en bidonville : ils n'ont pas, dès lors, obtenu de parcelle à Pikine et ont dû s'implanter dans l'illégalité.

— Pour cinq d'entre eux, le dernier domicile précédant l'installation n'est pas Dakar. E1, militaire en France, a été locataire dans le même quartier avant d'y être propriétaire ; relativement aisé (il a investi près de 600 000 CFA dans ces constructions) il préfère le caractère « rural » de ce quartier (Medina Gounass) au confort des cités. B2, longtemps hébergé à Thiaroye s'est fait céder une terre par un propriétaire Lebou. F1 et F2 (ce dernier n'est pas passé par Dakar) ont été respectivement locataires et hébergés à Pikine Ancien avant d'aller acheter une terre à bâtir en zone irrégulière. F3, seul locataire des six, est venu directement de Thiès.

— Pour les trois chefs de ménage qui sont passés par Dakar, on constate la relative brièveté (contrairement au cas des chefs de ménage des autres zones de Pikine) du séjour dakarois, entrecoupé dans deux cas de retours au pays prolongés (non mentionnés sur ces cartes). Ces quartiers sont attractifs, certes,

pour les resquilleurs, mais aussi pour ceux qui désirent garder un contact avec la campagne, ceux qui demeurent des ruraux exilés et souhaitent retourner au pays sur leurs vieux jours. Est-ce, en partie, pour cela que l'on y rencontre une proportion de Toucouleur beaucoup plus forte qu'ailleurs à Pikine ? (40 % contre 16 % à Pikine Ancien).

En complément à l'étude de ces quatre premières zones de Pikine, notons à quel point l'instabilité de l'emploi se moule sur l'instabilité de résidence au cours de ces migrations internes. La perte d'un travail se solde souvent par un déménagement et par l'émigration d'un quartier de Medina vers les bidonvilles : or 5 chefs de ménage seulement déclarent n'avoir jamais chômé.

5. Pikine Cités

Une fois encore, les habitants des cités s'individualisent : pas d'anciens chômeurs parmi eux, peu de changements d'emploi. D'autre part :

(a) 5 chefs de ménage sur 6 sont originaires d'une grande ville (C6 de Dakar, C1 et C4 de Saint-Louis, C5 de Bobodioulasso) ou d'un village lebou du Cap Vert (C3). Le sixième (C2), militaire, a fait ses « classes » urbaines en France pendant dix ans.

(b) On remarque la relative jeunesse des chefs de ménage (pas un seul n'est âgé de plus de 50 ans), auxquels ont été épargnées ces longues tribulations migratoires.

(c) Peu de changements de domicile en effet pour les 6 chefs de ménage des cités. C2, militaire en France, puis au camp de Thiaroye est immédiatement logé à Icotaf, tout comme C6, Dakarois de naissance, également militaire. C3, Lebou de Cambérène, propriétaire terrien et salarié quitte son village à 45 ans pour goûter au confort des cités et s'éloigner d'une grande famille exigeante. C4 et C5 (métis), dont les pères exerçaient des professions libérales, et C1, fils d'un artisan de Saint-Louis, sont tous trois passés par Dakar, hébergés chez les leurs durant leur scolarité puis leur apprentissage (C1) ou leurs études (C4, C5) ; ils ne subissent pas l'étape des quartiers irréguliers, mais directement, grâce à un métier rémunérateur, accèdent aux cités de Pikine. Sur 6 chefs de ménage : deux anciens militaires français et quatre fils de famille aisée. Aucune exception, aucun « parvenu » de la campagne ne peut s'intégrer à ce club de salariés ou de rentiers qui peuvent payer 8 000 F par mois pendant cinq ans pour devenir propriétaires, ou verser 10 000 F de loyer mensuel. L'habitat en cités n'est pas fait pour le plus grand nombre.

Conclusion

La figure 15 est une synthèse simplifiée de notre étude des migrations intra-urbaines des chefs de ménage pikinois. On y lit le processus inéluctable

TYPE DE MIGRATIONS INTRA-URBAINES SCHEMA SIMPLIFIE

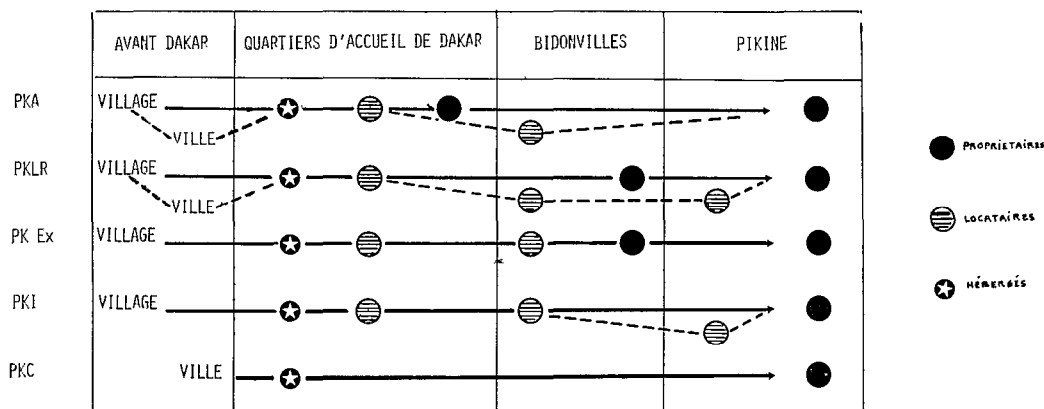


FIG. 15. — Type de migrations intra-urbaines : schéma simplifié.

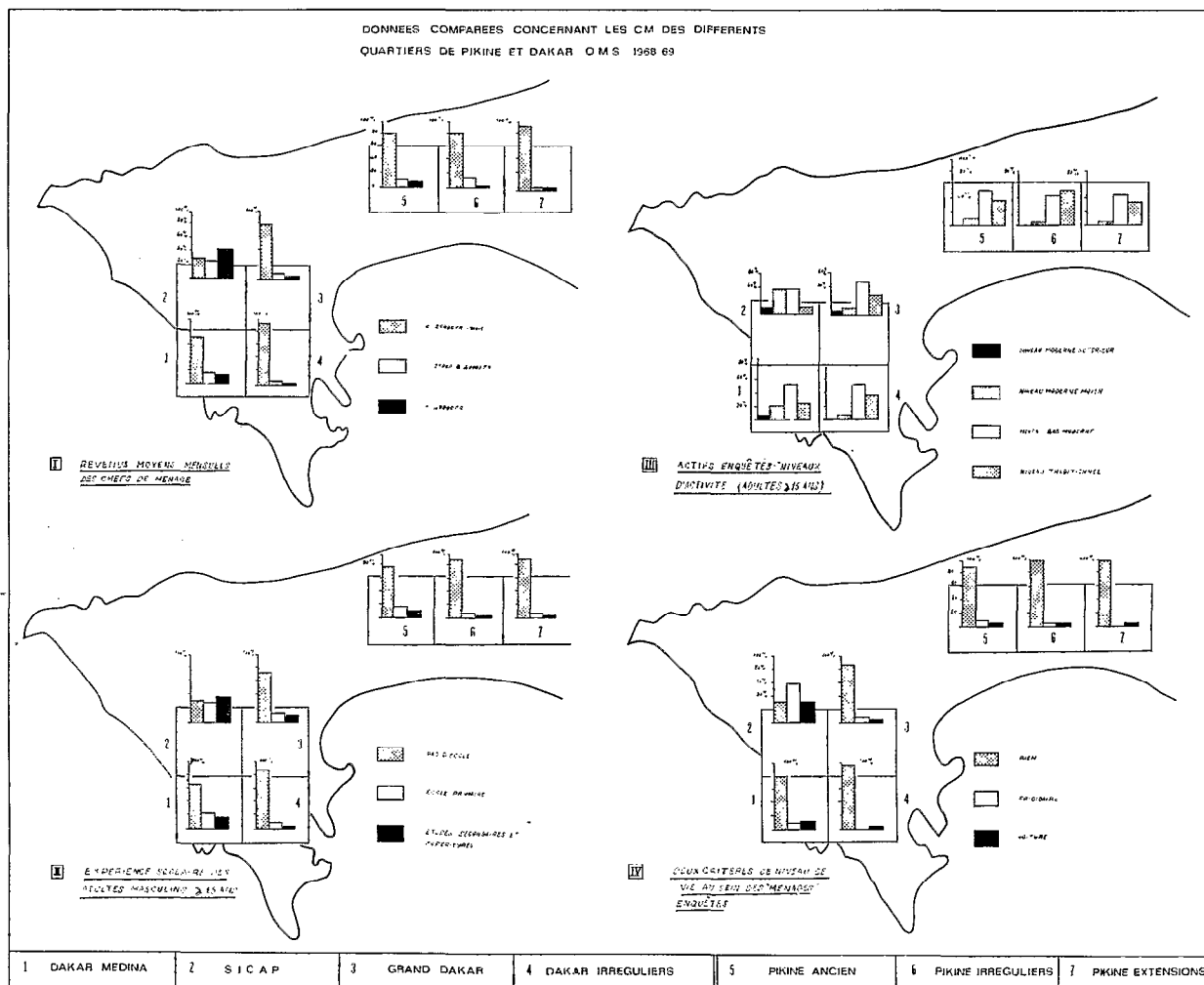


FIG. 16. — Données comparées concernant les C.M. des différents quartiers de Pikine et de Dakar — O.M.S. 1968-69.

de rejet des ruraux qui ont échoué en milieu urbain : des quartiers d'accueil vers les bidonvilles, des bidonvilles vers la banlieue. En comparant les niveaux de vie et d'instruction de chefs de ménages de différents quartiers de Dakar et de Pikine (figure 16) il est possible de mettre en valeur le véritable déterminisme social qui règle ces migrations.

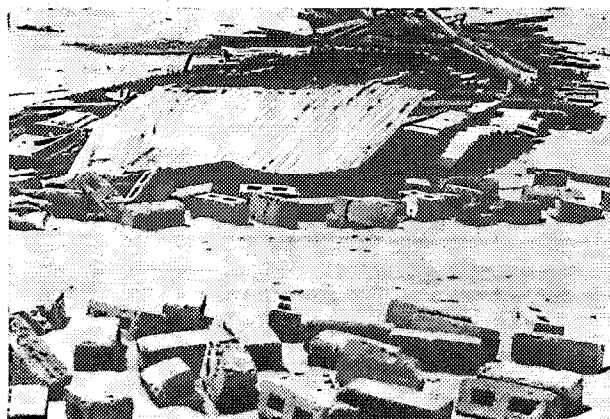
— Les cités sont peuplées de privilégiés (Sicap Dakar, Pikine Cités) de naissance ; leurs habitants sont des citoyens d'origine, ils ont fait des études, ils parlent tous la langue française (100 % des chefs de ménage de Pikine Cités).

— Medina Dakar, au contact du « Plateau » européen, est ensuite la zone la moins défavorisée : elle a rejeté les moins chanceux des siens vers les faubourgs de Grand Dakar et Pikine Ancien, où les niveaux de vie et d'instruction, les activités des habitants sont en tous points semblables.

— Les bidonvilles dakarois et plus encore les Extensions pikinoises, leurs dépendances organisées, sont le réceptacle des véritables prolétaires : migrants ruraux d'origine, sans expérience scolaire, sans connaissance du français, ils n'ont aucune chance de réussir en milieu urbain : le revenu mensuel

Photos 1 et 2 — Du bidonville détruit (Dakar-Centre) à la banlieue régulière de planches (Pikine Extensions) : amélioration ou stagnation ?

(Clichés Studio BRACHER Dakar)



moyen des chefs de ménage y est uniformément bas puisque ceux-ci, en majorité, travaillent dans le « niveau bas moderne » (tâcherons, manœuvres, etc.) Ils n'ont aucun rôle actif dans la politique d'urbanisation qu'ils subissent au fil des déguerpissements successifs. En l'état actuel des choses, il n'y a aucune solution rationnelle pour briser ce cycle de pseudo-urbanisation puisque, outre le peuplement des extensions nouvelles, la destruction des bidonvilles entraîne une redistribution des « déguerpis » à Dakar même (Medina, Grand Dakar) : les quartiers centraux se surpeuplent donc et ne tarderont pas, dès lors, à enfanter de nouveaux bidonvilles.

— Certains prolétaires dakarois, devant la vanité et le radicalisme des solutions « modernes », n'hésitent pas à faire jouer les possibilités traditionnelles. Les habitants de Pikine Irrégulier ont, par ce biais, mieux réussi que leurs homologues des Extensions.

La solidarité ethnique des Toucouleur, l'accès (illégal) à la terre par accord avec les villageois Lebou, assurent ainsi aux irréguliers de Pikine une vie sociale intense et un cadre d'existence qui leur convient et qu'ils ont choisi. Le développement d'un secteur tertiaire « primitif » - notons la place importante du niveau d'activités traditionnelles à Pikine Irrégulier - permet aux habitants de survivre et même de disposer de revenus moyens mensuels notablement plus élevés que ceux des « déguerpis » des Extensions.

Les habitants des quartiers illégaux démontrent ainsi l'existence d'une solution adaptée aux besoins et aux moyens des laissés pour compte dakarois. Condamnés à la pauvreté et à l'errance dès leur naissance, ils ne peuvent aspirer au paradis des cités mais désirent du moins choisir leur purgatoire.

Manuscrit reçu au S.C.D. le 2 juillet 1973.

FIG. 3.

La figure ci-contre est le résumé visuel de notre enquête géographique portant sur les biographies de 400 chefs de ménage pikinois. La meilleure part de nos 400 questionnaires (de 18 pages chacun) y est retranscrite.

Chaque biographie occupe la tranche d'une fiche cartonnée, les 400 fiches accolées et photographiées présentent un graphique rectangulaire de taille assez modeste où l'on ne relève pas moins de 215 variables (voir légende).

L'avantage d'un tel fichier est triple :

1. Traitement immédiat de l'information, tout questionnaire étant retranscrit, le soir même, après une journée d'enquête.

2. Les tableaux étant déjà en place, il est extrêmement simple, par comptage, d'élaborer tous les tableaux « croisés », et ce à un rythme très rapide (jusqu'à 20 par jour) et sans l'aide d'enquêteurs chargés du dépouillement.

3. La manipulation des fiches mobiles est surtout fructueuse : le classement d'une ou plusieurs variables (sur notre cliché : quartiers de Pikine et date d'arrivée des chefs de ménage) impose au regard, puis à notre réflexion des corrélations qui, à priori, n'avaient rien d'évident. L'archivage d'une série de ces photographies du fichier permet la conservation, dans un simple dossier, d'une enquête dans son intégralité.

